

Communauté d'Agglomération du Cotentin

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de LES PIEUX

Par arrêté n°001/2018 du 05 janvier 2018 le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de PLU arrêté de la commune de LES PIEUX.

A cet effet, Monsieur Alain ESTEVE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

- Les pièces du dossier du projet de PLU arrêté comprenant :
 - o Le rapport de présentation intégrant notamment l'évaluation environnementale et son résumé non technique ;
 - o Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
 - o Les Orientations d'Aménagement et de Programmation ;
 - o Le Règlement littéral et le règlement graphique
 - o Les Annexes
- Et accompagnées :
 - o - des avis des Personnes Publiques Associées, et notamment l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale,
 - o - une notice explicative
 - o - le bilan de la concertation
- Et des registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur,

Ces éléments susmentionnés seront déposés et tenus à disposition du public pendant 31 jours et demi consécutifs :

- Au siège de l'enquête publique, en mairie de LES PIEUX durant 31 jours et demi consécutifs du vendredi 26 janvier 2018 (ouverture à 09h00) au lundi 26 février inclus (clôture de l'enquête à 12h00), afin que chacun puisse en prendre connaissance et y consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête :
 - o Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
 - o Le samedi de 10h00 à 12h00.

Durant ce même délai, les pièces du dossier du projet de PLU arrêté ainsi que les pièces susmentionnées qui l'accompagnent et les registres subsidiaires y afférents resteront déposés et pourront être consultés au Pôle de Proximité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin des Pieux, 31 route de Flamanville, 50340 Les Pieux, du vendredi 26 janvier 2018 à 9h00 au lundi 26 février 2018 à 12h00 aux jours et horaires d'ouverture en vigueur :

- o le lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

L'ensemble des documents relatifs à cette enquête pourront être consultés sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/585>. Le public pourra s'il le souhaite, déposer ses observations sur ce site internet.

Le public peut aussi adresser ses observations par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Les Pieux, 5 rue Centrale, 50340 LES PIEUX.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public du Pôle de Proximité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin des Pieux, aux jours et horaires d'ouverture pré-cités.

Le commissaire enquêteur recevra le public :

- En mairie de Les Pieux le :
 - o 26 janvier 2018 de 9h00 à 12h00
 - o 14 février 2018 de 14h00 à 17h30
 - o 24 février 2018 de 10h00 à 12h00
 - o 26 février 2018 de 9h00 à 12h00
- Au pôle de proximité de la Communauté d'Agglomération des Pieux :
 - o 01 février 2018 de 13h30 à 17h00

Le commissaire enquêteur transmettra son rapport et ses conclusions au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin dans un délai de 30 jours consécutifs à l'expiration de l'enquête. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à la préfecture de la Manche, en Mairie de LES PIEUX, au Pôle de Proximité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin des Pieux et mis en ligne sur le site: <https://www.registre-dematerialise.fr/585>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête, le projet de PLU arrêté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par le conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Des informations relatives au projet de PLU arrêté peuvent être demandées auprès du service planification de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, 109, avenue des Prairies, Tourlaville, 50100 Cherbourg-en-Cotentin - 02.33.88.15.57

Le présent avis d'enquête sera mis en ligne sur les sites internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/585> et <http://www.cc-lespieux.fr/>

Fait à Cherbourg-en-Cotentin

le 05 janvier 2018.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Jean-Louis VALENTIN

